



L'ÉCHO DU FLEUVE

Novembre 2026





BONNE LECTURE!

Kermesse



Josée et Dominic



Renée et Amélie



Mme Roy



Mme Daoust



Dominic, Jamie, Anaïs, Amélie, Mathieu et Roxanne



Mme Beaudoin



Roxanne et Mme Genest



Roxanne et M.Bédard



Mme Vaillancourt



M. Perron et Sylvie



Mme Fortin



M. Perras

MERCI à la Friperie St-Augustin pour les nombreux toutous à gagner.
MERCI à tous pour ce beau moment qui a créé de nombreux sourires chez les participants.

LE LOISIR, C'EST MA NATURE!

Semaine du loisir

GRANDIR ENSEMBLE POUR MIEUX ACCOMPAGNER NOS RÉSIDENTS...

Une équipe de loisirs plus **grande**, c'est bien plus que des effectifs supplémentaires : c'est une présence plus **humaine**, **personnalisée** et **adaptée** aux besoins de chacun.
L'agrandissement de notre équipe des loisirs nous permet d'offrir un accompagnement plus personnalisé grâce à l'attribution d'intervenants à des **unités précises**. Cette approche favoriserait la création de **liens significatifs** avec les résidents, une meilleure connaissance de leur **histoire**, de leurs **intérêts**, de leurs **capacités et de leurs préférences.**



Sont absentes sur la photo: Elyse, Sylvie et Arianne

Cette proximité permettrait également de renforcer la collaboration avec les **équipes de soins** et les autres **professionnels**. Une meilleure connaissance des réalités propres à chaque unité faciliterait les **échanges**, l'adaptation des **interventions** et la mise en place d'activités répondant davantage aux **besoins exprimés** par les résidents et les équipes.

Investir dans une équipe de loisirs plus **grande**, c'est investir dans la **qualité de vie**, le sentiment d'**appartenance** et le **bien-être** de nos résidents. C'est aussi donner à nos intervenants le **temps et les moyens** de créer des liens durables, de mieux répondre aux besoins individuels et de faire des **loisirs un véritable levier de bien-être au quotidien**.
Parce qu'au-delà des activités, ce sont les relations humaines qui font toute la **différence**.

Cordialement,
Votre équipe des loisirs : Élyse, Jamie, Amélie, Sylvie, Mathieu, Roxanne, Dominic, Anaïs et Arianne.

UNE BELLE RECONNAISSANCE POUR NOTRE MILIEU DE VIE

Nous avons eu récemment la visite du Mécanisme d'assurance qualité du CIUSSS de la Capitale-Nationale à Côté-Jardins et aux Jardins du Haut-Saint-Laurent.

Cette visite permet de vérifier la qualité du milieu de vie, des soins et des services offerts aux résidents.

Nous sommes heureux de vous annoncer que les observations reçues ont été très positives.

Les visiteurs ont souligné l'accueil chaleureux réservé aux résidents et à leurs proches, le respect démontré par les employés, la propreté des lieux, la sécurité des installations ainsi que la qualité des soins et des services offerts.

Ils ont également remarqué les nombreuses activités organisées tout au long de l'année, l'implication des bénévoles, l'attention portée aux besoins des résidents ainsi que les efforts visant à maintenir un environnement agréable, humain et personnalisé.

Cette reconnaissance est le résultat d'un travail d'équipe auquel contribuent les employés, les bénévoles, les gestionnaires, les familles et, bien sûr, les résidents eux-mêmes.
Nous tenons à remercier chacun d'entre vous de participer à faire de notre établissement un milieu de vie chaleureux, respectueux et accueillant.

Merci de votre confiance et bravo à tous pour cette belle réussite collective!

Sarah Martin, Directrice d’activité d’établissement

Histoire et habitudes de vie

pour mieux vous accueillir



L'Histoire de vie, une fois complétée, nous permet de mieux vous connaître, elle nous informe de votre vécu et des moments marquants de votre vie. Les habitudes de vie quant à elles, nous indiquent plusieurs détails, notamment vos goûts et vos préférences pour les activités de la vie quotidienne, Il s'agit du petit plus qui saura agrémenter votre quotidien tout en respectant vos choix, comme lorsque vous étiez dans votre maison.

POUR QUELLES RAISONS EST-CE IMPORTANT DE FOURNIR CES INFORMATIONS?

L'histoire de vie nous permet de favoriser une approche personnalisée et développer des relations significatives entre vous et le personnel.
La connaissance des habitudes de vie nous permet d'établir une approche individualisée en respectant vos croyances, vos préférences et vos valeurs.

COMBIEN AI-JE DE TEMPS POUR COMPLÉTER LE FORMULAIRE?

Vu l'importance que revêtent ces informations pour nous, le plus tôt sera le mieux. Nous proposons un délai d'environ une semaine pour compléter le formulaire et le remettre à la réception à l'entrée principale.

OÙ POUVEZ-VOUS VOUS PROCURER LE FORMULAIRE?

Le formulaire est dans la pochette d'admission, il a une image de plume sur la page couverture. Si vous ne l'avez plus en main, communiquez avec moi, il me fera plaisir de vous remettre une copie ou de vous faire parvenir la version dynamique par courriel selon votre choix.

CATHERINE GAGNON
Conseillère en hébergement et milieu de vie
418-872-4936 poste 6835

"Rêves d'aînés"
Du rêve à la réalité...

Quel rêve

aimeriez-vous voir se réaliser pour un résident?

Les rêves d'aînés, qui par leur simplicité, ramènent à l'essence de la vie.
La Fondation souhaite ainsi offrir un cadeau pour le cœur en réalisant les rêves de nos résidents et leur créer un souvenir heureux et impérissable.

SOUMETTEZ VOTRE IDÉE ET QUI SAIT...

Peut-être verrez-vous son rêve se réaliser!!!

FONDATION
Les Jardins du Haut-St-Laurent
et Côté-Jardins

Familles, résidents et employés,

partagez-nous votre idée et faisons une différence dans leur vie!

Propositions à acheminer à
Mme Catherine Gagnon:
catherine.gagnon@jardins-hsl.com

Dépôt des propositions :
Du 20 octobre au 20 novembre 2026



Grâce à la Fondation Les Jardins du Haut Saint-Laurent et Côté-Jardins, le projet « Rêves d'aînés » est de retour !

Ce magnifique projet vous offre l'opportunité de réaliser le vœu d'un proche/résident qui vous est cher. Qu'il s'agisse d'un moment spécial, d'une activité particulière ou d'une journée mémorable qui lui ferait chaud au cœur, laissez aller votre imagination !

Pour cette édition, la Fondation a alloué une enveloppe de 2 500 $ pour donner vie aux projets sélectionnés.

Comment participer ?

La période d'inscription se déroulera du 20 octobre au 20 novembre 2026 et les rêves choisis pourront être réalisés tout au long de l'année à venir.

Pour soumettre une idée, il vous suffit de remplir le formulaire « Rêves d'aînés ». Vous le trouverez en pièce jointe de ce courriel ou en format papier à la réception de l'établissement. Une fois complété, vous pouvez :

- l'envoyer par courriel à : catherine.gagnon@jardins-hsl.com;
- le déposer dans la boîte du service social (située au 1er étage, dans le corridor côté Boisé).

Voici quelques exemples pour vous inspirer :
Sorties culturelles, sportives ou sociales, souper romantique, journée spéciale (spa, manucure, pédicure, coiffure, etc.), dîner homard avec la famille, promenade au bord du fleuve…

Le 23 novembre prochain, les propositions seront analysées par notre comité Rêves d'aînés et sélectionnées selon le budget préétabli, l'état de santé du résident et le contexte de la demande. N'hésitez pas à nous faire parvenir vos demandes. Nous sommes impatients de vous lire et de réaliser le rêve d'un résident.

Comité Rêves d'aînés

« Les capsules de formation : un outil pour grandir collectivement »

Chaque semaine, les employés du CHSLD Les Jardins du Haut St-Laurent reçoivent de courtes capsules de formation sur des sujets variés comme la bienveillance, la prévention des chutes, l'approche de soins centrés sur la personne...Ces apprentissages soutiennent notre engagement commun à offrir un milieu de travail respectueux, collaboratif et tourné vers l'excellence.

Cette semaine...

Vivre ensemble aux Jardins du Haut St-Laurent : le respect, une richesse partagée

Aux Jardins du Haut St-Laurent, nous formons grande famille composée de personnes de toutes origines, cultures et parcours. Cette diversité fait partie de notre richesse et contribue à la qualité des soins et de la vie au sein de notre établissement.

Chaque jour, les membres du personnel s'investissent avec cœur pour offrir soutien, soins et réconfort aux résidents. Dans cet esprit, il est important de se rappeler combien le respect et la bienveillance sont essentiels à notre vie en communauté.

La diversité, une force du quotidien

Nos employés viennent de différents coins du monde. Chacun apporte son savoir-faire, sa culture et sa personnalité unique. Apprendre à se connaître, à échanger et à partager nos différences permet de bâtir un milieu plus humain et harmonieux.

Quand les mots blessent sans qu'on le veuille

Parfois, certaines paroles ou attitudes peuvent blesser sans qu'on en ait vraiment conscience. On appelle cela des micro-agressions : de petits gestes ou commentaires, souvent involontaires, qui font sentir à une personne qu'elle est différente ou moins bien acceptée.



Par exemple :

- Rire du nom d'une personne ou le changer pour le rendre « plus facile à dire ».
- Refuser d'être soigné par quelqu'un à cause de son accent ou de sa couleur de peau.

Ces situations peuvent sembler banales, mais elles peuvent faire de la peine à ceux qui les vivent. Elles peuvent aussi créer un climat de travail plus difficile pour nos soignants, qui méritent pourtant toute notre reconnaissance.

Devenir une personne alliée

Être une personne alliée, c'est choisir d'agir avec respect et ouverture envers tous. C'est accueillir les différences, poser des questions avec bienveillance, et reconnaître la valeur du travail accompli par chacun.

C'est aussi être prêt à apprendre, à s'excuser si un mot a blessé, et à encourager les autres à faire preuve de tolérance. Ces petits gestes quotidiens font une grande différence et renforcent notre sentiment d'appartenance à une même communauté.

Nous croyons qu'un climat de respect, d'écoute et d'entraide profite à tout le monde — résidents, proches aidants et employés.

Ensemble, faisons de notre milieu de vie un endroit où chacun se sent accueilli, reconnu et valorisé, peu importe son origine.

Parce que la bienveillance n'a pas de couleur, mais elle a un grand cœur.

Marie-Christine Beaulieu
Coordonnatrice à la démarche d'Agrément et à la qualité



Communiquer avec son proche atteint d'un trouble neurocognitif



Communiquer avec une personne ayant un trouble neurocognitif n'est pas toujours simple. Vous pouvez avoir l'impression de répéter les mêmes choses, que votre proche ne vous comprend pas et vous sentir démuni ou en colère face à la situation. Certains moyens peuvent être mis en place pour simplifier vos échanges avec votre proche et maintenir une belle relation.

Lorsque vous arrivez sur l'unité de vie de votre parent ou à sa chambre, évitez de le surprendre. Approchez lentement, assurez-vous d'être face à lui ou elle et d'avoir son attention avant de lui parler. Vous pouvez également cogner à sa porte pour attirer son attention.

Pour favoriser la conversation avec votre proche, vous pouvez utiliser les moyens suivants :

- Lui sourire et maintenir un contact visuel;
- Utilisez un ton de voix doux et calme. Ralentir légèrement votre débit verbal;
- Laissez le temps à votre proche de vous répondre. Plusieurs secondes, jusqu'à 30, peuvent être nécessaire;
- Choisir des phrases courtes, utiliser des mots simples;

- Utilisez des gestes pour appuyer ce que vous lui dites;
- Proposez-lui quoi faire, au lieu de lui dire de ne pas faire un geste/ une action;
- Évitez de faire appel à sa mémoire en utilisant des phrases comme « Te souviens-tu […] » ou lui demander ce qu'il a fait plus tôt dans la journée;
- Réassurez votre proche lorsqu'il se répète, offrez-lui de faire une activité.

Lorsque votre proche vous parle de ses souvenirs, laissez-le dans sa réalité et accompagnez-le. Posez-lui des questions pour le faire parler et entretenir des échanges chaleureux.

Si votre proche parle peu, démontrez de l'intérêt sur ce qu'il vous dit, et encouragez-le à parler par des hochements de tête et des sourires. Répétez un des mots qu'il a dit et utilisez des phrases comme « Tu as raison! ». Si votre parent ne parle plus, parlez-lui! Discutez de votre journée, de vos projets, des personnes que vous avez en commun, etc. Observez ses réactions pour alimenter la discussion et ajustez vos propos à celles-ci.

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter le guide *Communiquer avec votre proche atteint d'une maladie de la mémoire*, élaboré par l'Équipe de mentorat du Centre d'excellence sur le vieillissement de Québec (CEVQ).

Sophie Roberge-Lemieux
Conseillère en soins infirmiers

Le code ROUGE : que faire si vous entendez cette annonce ?

Vous pourriez entendre l'annonce « Code ROUGE » dans la résidence. Un code rouge signifie qu'une situation liée à un **incendie** est en cours et que le personnel applique les mesures prévues pour assurer la sécurité de tous.

Que devez-vous faire ?
Si un code rouge est annoncé, le plus important est de **suivre les consignes du personnel.**
Le personnel est chargé de vérifier les lieux et, lorsque la situation l'exige, d'éloigner en priorité les personnes directement menacées, puis celles qui se trouvent à proximité du danger. Les résidents peuvent notamment être dirigés derrière les portes coupe-feu ou vers une sortie de secours.



Pendant l'intervention :
§ **Gardez votre calme.**
§ Écoutez les consignes du personnel.
§ Suivez le personnel si l'on vous demande de vous déplacer.
§ **N'utilisez pas les ascenseurs.**
§ Ne retournez pas dans un secteur dont vous avez été éloigné.
§ Garder les portes coupe-feu fermées, sauf lors du passage des occupants
§ Si vous avez besoin d'aide pour vous déplacer, dites-le immédiatement à un membre du personnel.

Après le code ROUGE
Lorsque la situation est maîtrisée et que les lieux peuvent être réoccupés de façon sécuritaire, la **fin du code ROUGE est annoncée**. Le personnel participe ensuite à la réintégration sécuritaire des résidents et à la reprise des soins.

À retenir : si vous entendez « **Code ROUGE** », restez calme et suivez les indications du personnel. Ces consignes sont là pour assurer votre sécurité et celle des autres résidents.

Yves Jacques
Directeur des services techniques

Le code VERT : une procédure pour assurer votre sécurité

Vous pourriez un jour entendre une annonce indiquant qu'un **code VERT** est en cours. Le **code VERT** signifie qu'une évacuation doit être effectuée en raison d'une situation pouvant compromettre la sécurité, par exemple un incendie, un colis suspect ou un comportement menaçant. Selon la situation, il pourrait être nécessaire de se déplacer dans un autre secteur du bâtiment, à un autre étage ou vers un lieu sécuritaire à l'extérieur. Une relocalisation temporaire pourrait également être organisée.
Le personnel est formé pour organiser le déplacement des résidents. Les personnes directement menacées sont évacuées en priorité, puis celles qui se trouvent dans les pièces voisines. Les résidents peuvent d'abord être conduits derrière des portes coupe-feu, puis vers une sortie de secours ou un lieu de rassemblement déterminé selon la nature du danger.

Si un code VERT est annoncé:



Pour faciliter l'intervention et assurer votre sécurité :
§ Gardez votre calme et écoutez attentivement l'annonce.
§ Attendez les consignes d'un membre du personnel.
§ Suivez le trajet et les indications qui vous sont données.
§ N'utilisez pas les ascenseurs.
§ N'essayez pas de retourner dans votre chambre ou dans le secteur évacué.
§ Avisez immédiatement un membre du personnel si vous avez besoin d'aide pour vous déplacer ou si vous croyez qu'une autre personne a besoin d'assistance.
§ Une fois au lieu de rassemblement, demeurez avec votre groupe afin de faciliter le décompte.
La procédure prévoit que le personnel guide les résidents durant l'évacuation, effectue leur décompte au lieu de rassemblement et maintient l'accompagnement, les soins essentiels et la surveillance.

Le retour dans votre milieu de vie
Ne retournez pas dans le secteur évacué avant d'en avoir reçu l'autorisation. La réintégration est organisée seulement lorsque les autorités compétentes ont confirmé que les lieux sont sécuritaires. Le personnel accompagne alors chaque résident et assure la reprise des soins ainsi que le soutien approprié.
À retenir : lors d'un **code VERT**, restez calme, demeurez avec le personnel et suivez les consignes qui vous sont données. Chaque étape vise à assurer votre sécurité et celle des autres résidents.
Des fiches synthèses sur le **code VERT** circuleront prochainement. Merci d'en prendre connaissance afin de bien connaître les consignes et les actions à poser en situation d'urgence.

Yves Jacques
Directeur des services techniques

LA PRÉVENTION DES CHUTES, ON S'EN PRÉOCCUPE!

Le mois de Novembre étant le mois de prébention des chutes, nous tenons à vous faire un rappelde divers éléments de sécurité:





Fauteuil de repos sécuritaire:

- Stable et avec appui-bras.
- Non berçant aux transferts.





Chambre dégagée:

- Ne pas encombrer l'environnement.
- Garder les aires de circulation libres de tout obstacles.
- Il est préférable de limiter le mobilier.





Chaussures sécuritaires

- De grandeur adéquate.
- L'arrière des pieds fermé.
- Un talon large et bas.
- Une semelle ferme et anti-dérapante.





Ensemble, travaillons à prévenir les chutes!

Le sous-comité chutes et mesures de prévention

JOUR DU SOUVENIR

11 NOVEMBRE 14H30 2026

OYÉ OYÉ,
NOUS SOMMES À LA RECHERCHE DE NOS **HÉROS** PARMI NOS RÉSIDENTS...

À L'APPROCHE DU **JOUR DU SOUVENIR**, NOUS SOUHAITONS RENDRE HOMMAGE AUX PERSONNES QUI ONT SERVI NOTRE PAYS ET CONTRIBUÉ, DE PRÈS OU DE LOIN, À NOTRE HISTOIRE.

NOUS FAISONS DONC APPEL À VOTRE COLLABORATION AFIN DE SAVOIR SI VOTRE **PROCHE** A DÉJÀ SERVI DANS LES FORCES ARMÉES CANADIENNES OU PARTICIPÉ À UN CONFLIT EN TANT QU'ANCIEN COMBATTANT.

SI VOTRE PROCHE EST UN ANCIEN COMBATTANT, OU SI VOUS POSSÉDEZ DES INFORMATIONS À CE SUJET, **NOUS VOUS INVITONS À COMMUNIQUER AVEC L'ÉQUIPE DES LOISIRS (418) 872-4936 POSTE 6819.**

NOUS AIMERIONS AVOIR L'OCCASION DE LES **HONORER** LORS D'UNE CONFÉRENCE AVEC M. LUC LACOMBE POUR LE JOUR DU SOUVENIR AU SEIN DE NOTRE RÉSIDENCE.

MERCI DE NOUS AIDER À FAIRE VIVRE LEUR HISTOIRE ET À LEUR TÉMOIGNER TOUTE NOTRE SINCÈRE RECONNAISSANCE.

L'ÉQUIPE DES LOISIRS

VENEZ DÉCOUVRIR LES RÉSULTATS DU SONDAGE DES RÉSIDENTS



24 NOVEMBRE 2026
AU SALON DU 2E FLEUVE

Du 25 septembre au 19 octobre 2026, vous avez été invités à partager votre opinion dans le cadre du sondage annuel auprès des résidents. Merci à toutes les personnes qui ont pris le temps d'y participer!

Nous vous invitons maintenant à venir découvrir les résultats lors d'une rencontre qui aura lieu le mardi 24 novembre 2026 à 15 h, au Salon du 2e Fleuve.

Cette rencontre sera l'occasion de vous présenter les résultats du sondage, mais surtout d'échanger avec vous. Nous souhaitons entendre vos impressions, recueillir vos commentaires et discuter ensemble des pistes d'amélioration qui ressortent des résultats.

Votre participation est essentielle. Nous souhaitons connaître votre point de vue sur les actions qui pourraient être mises en place pour améliorer votre milieu de vie, mais aussi sur les éléments que vous appréciez et que vous souhaitez voir se poursuivre. Vos idées et vos suggestions nous aident à orienter nos priorités et à améliorer continuellement les services offerts.

Derrière chaque commentaire et chaque suggestion se trouve une occasion de mieux répondre à vos besoins. Votre voix est essentielle pour nous aider à créer et à maintenir un milieu de vie dans lequel vous vous sentez bien, en sécurité et heureux de vivre au quotidien.

Au plaisir de vous y retrouver en grand nombre!

Sarah Martin
Directrice d'activité d'établissement

SCANNEZ-MOI

POUR VOUS ABONNER!

DU NOUVEAU AU SERVICE DES LOISIRS!

Un groupe Facebook a été créé afin de partager tous les beaux moments qui animent le quotidien des résidents des Jardins du Haut St-Laurent.

Pour rester au courant de ce qui se passe dans le milieu de vie de votre proche, le Service des loisirs vous invite à vous abonner à cette nouvelle page.

N'hésitez pas à scanner le Code QR pour y adhérer!



UNE PRÉSENCE QUI RÉCHAUFFE LE COEUR DES RÉSIDENTS

Le mois dernier, nos chers bénévoles ont généreusement donné plus de 233 heures de leur temps.

MERCI de faire une différence dans la vie de nos résidents!

Connaître ses droits est important

Le code d'éthique de votre établissement est basé sur les droits des résidents et les valeurs organisationnelles. Ces éléments constituent un ensemble de règles à respecter par toute personne dans votre milieu de vie.

Droit à l'information

À qui vous adresser?

Vous avez besoin de soutien pour faire valoir
vos droits? Plusieurs ressources sont disponibles.

Contacter **l'intervenante sociale** qui vous dirigera
vers la meilleure ressource :
418 872-4936 poste 6828

Sarah Martin
Directrice d'activité d'établissement

Conduites et attitudes attendues des intervenants

- Fournir de l'information sur l'état de santé, expliquer les traitements, tous les choix ainsi que les risques et conséquences
- Répondre aux questions dans un langage clair et compréhensible
- Déclarer sans délai les incidents et accidents et les mesures prises
- Donner de l'information sur les services et les ressources disponibles
- Donner les coordonnées du Comité des usagers
- Fournir une copie du code d'éthique



COMMENT LES VISITEURS PEUVENT-ILS CONTRIBUER À LA QUALITÉ DE NOTRE MILIEU DE VIE ?

Des suggestions du Comité milieu de vie des Jardins du Haut St-Laurent

Votre *Comité milieu de vie* souhaite sensibiliser les familles et les visiteurs de nos résidents sur le fait qu'ils peuvent jouer un rôle primordial dans la qualité et la vitalité du milieu de vie. Plusieurs proches de nos résidents se posent souvent la question sur ce qu'il est possible de faire, ou non, lors de leurs visites au CHSLD. Voici donc quelques exemples de petits gestes simples qui peuvent faire toute la différence pour votre proche hébergé, mais aussi pour les autres résidents :

PARTAGER UN REPAS AVEC VOTRE PROCHE

Nous vous suggérons de partager un repas ou une collation avec votre proche. Il est permis d'acheter votre repas à notre bistro du 2e fleuve, de commander du restaurant ou d'apporter de bons petits plats de la maison (un micro-ondes est à votre disposition au *bistro*). Vous pouvez par la suite vous installer au salon du 2e fleuve, au Grand salon ou à la Salle polyvalente du 3e fleuve ou tout simplement à la chambre de votre proche. Vous êtes aussi autorisé à prendre une consommation alcoolisée si vous le désirez. Si le cœur vous en dit, offrez à un autre résident de vous accompagner! Il suffit d'aviser le poste de garde et de prendre connaissance des besoins particuliers du résident que vous invitez.





OCCUPER LES AIRES COMMUNES DE L'UNITÉ

Lors de vos visites à votre proche, n'hésitez pas à occuper les aires communes de l'unité de vie. Le salon, la salle à manger, le balcon sont des endroits que vous pouvez utiliser pour aller discuter ou faire une activité. Le salon du 2e fleuve ainsi que la salle polyvalente ou le grand salon du 3e fleuve sont aussi disponibles. Par votre seule présence, le milieu de vie s'anime et les relations sociales sont favorisées.



PROFITER DES ESPACES EXTÉRIEURS

N'hésitez pas à vous rendre dans nos espaces extérieurs avec votre proche, mais aussi à y inviter d'autres résidents, toujours en avisant le personnel de soin de votre sortie. Une fois à l'extérieur, des balançoires sont disponibles ainsi que des espaces à l'ombre. Vous pouvez aussi utiliser les jeux disponibles, le BBQ électrique ou tout simplement jardiner un peu.



QUELQUES PETITS GESTES QUI PEUVENT TOUT CHANGER

Voici en rafales quelques idées de petits gestes simples qui peuvent ajouter de la vie dans notre milieu :

- Visitez votre proche avec un animal de compagnie
- N'hésitez pas à amener vos enfants et petits enfants aux Jardins du Haut St-Laurent
- Apportez votre instrument de musique pour égayer la journée des résidents de l'unité de vie de votre proche
- Jouer à un jeu (cartes, jeu de société, casse-tête, ballon, etc.) en incluant d'autres résidents de l'unité



PARTICIPER AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS ORGANISÉES

Vous désirez contribuer à l'animation de notre milieu de vie mais vous ne savez pas comment faire? Voici quelques idées supplémentaires :

- Accompagnez votre proche aux activités offertes au calendrier des loisirs
- Conduisez d'autres résidents aux activités afin de leur permettre d'y participer
- Offrez votre aide aux animateurs en loisir
- Commanditez une activité de loisir (musicien, zoothérapie, massothérapie, etc.).

Pour information : 418-872-4936 #6819

Bon 100 ans Mme Babos!

Le 20 octobre dernier, Mme Aranka Riegler Babos, résidente au 1er Séminaire, célébrait ses 100 ans. Pour l'occasion, ses enfants se sont joints aux résidents et employés de l'unité afin de souligner ce beau moment autour d'un délicieux dessert. Merci d'avoir été présent pour ce beau moment.

Mme Babos et ses enfants Catherine et Stéphane, et Raphaël



Voici un texte écrit par Raphaël Cayer, préposé au 1er Séminaire, afin de rendre hommage à Mme Babos.

En Hongrie, ils disent qu'il faut s'efforcer d'être en bonne compagnie même en étant seul face à nous-mêmes.
Dans le cas de Mme Babos, ce n'est pas forcé, mais bien un acquis de voir son bonheur au quotidien, d'avoir la compagnie de ses enfants Catherine et Stéphane!
100 ans, c'est un siècle, du vécu, des hauts et des bas, mais avant tout, une des plus belles richesses d'être encore là aujourd'hui!
Mme Babos, c'est notre âme tranquille, notre présence, mais avant tout, une dame pleine d'expérience!
Merci de nous permettre d'apprendre sur vous, de nous apprivoiser et surtout, savoir qu'après 100 ans, vous êtes toujours aussi bien.
Je vous aimes et à jamais!
Et pour faire honneur à vos origines: *Mindannyiòtokat szeretlek es boldog 100, születésnapot kivànok.*

Raphaël, votre PAB de jour

Ensemble, créons L'ARBRE DE LA BIENTRAITANCE

Un geste simple qui fait une grande différence !



Dans le cadre de la journée de sensibilisation à la maltraitance, nous vous invitons à participer à une activité de sensibilisation, en collaboration avec le comité des usagers.

Chaque action compte !

Comment ça fonctionne ?

Nous circulerons sur les unités avec un chariot et nous créerons avec le personnel, les résidents et les familles l'arbre de la bientraitance.

Vous serez invités à nous nommer **une action** qui contribue au bien-être et au respect de chacun.

Une fois terminé, l'arbre sera exposé dans chaque établissement pour être vu par tous !

La bientraitance, c'est l'affaire de tous !

On vous attend !

De 14 h à 16 h

26 novembre
Côté Jardins

27 novembre
Jardins du Haut Saint-Laurent

Et n'oublions pas...

La maltraitance n'est pas juste le 15 juin

LE COIN JEUX

MOTS CROISÉS

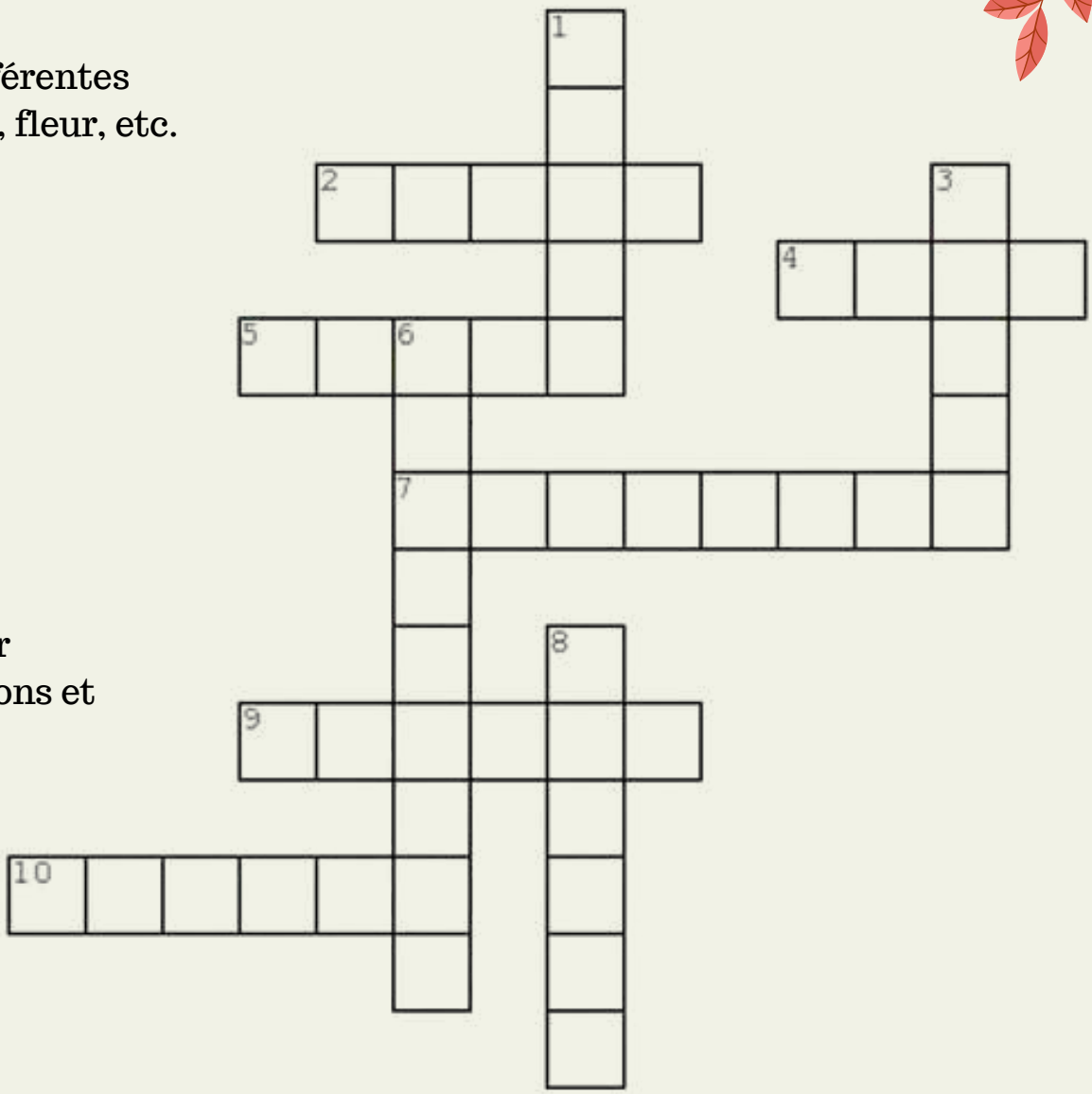
Remplissez la grille avec les mots qui correspondent aux définitions.

HORIZONTAL

2. Se présente sous différentes formes: de Bruxelles, fleur, etc.
4. Fruit du noyer.
5. Fruit du pommier
7. Fruit du noisetier
9. Fruit du marronnier
10. Fruit de la vigne

VERTICAL

1. Fruit du prunier
3. Fruit du figuier
6. Fruit du mandarinier
8. Autre nom des potirons et citrouilles





CHARIVARI

Démêlez les lettres et formez des mots à thématique d'automne.

1. PUILERAAP _____
2. LOURSCUE _____
3. LLIEUESF _____
4. TEVN _____
5. VBERNOME _____



La rencontre de bienvenue

LA PROCHAINE RENCONTRE DE BIENVENUE POUR LES NOUVEAUX RÉSIDENTS ET LEURS PROCHES SE TIENDRA LE 26 NOVEMBRE, DE 14H00 À 16H00

Ce sera un moment idéal pour vous familiariser avec les différentes ressources offertes dans votre nouveau milieu de vie et échanger avec les professionnels qui seront à la rencontre

Mme Catherine Gagnon, travailleuse sociale, vous accueillera à l'entrée principale.

Bienvenue aux nouveaux résidents !

C'EST AVEC JOIE QUE NOUS AVONS ACCUEILLI EN OCTOBRE

Mme Cécile Gingras
M. Denis Vachon
M. Richard Collin
Mme Gisèle Nadeau
Mme Lynda Joan Fortin
Mme Ghislaine Gingras
Mme Yolande Patry
Mme Simonne Delagrave
Mme Denise Charbonneau
Mme Line Lachance





Anniversaires des résidents

Yves Côté	3433	1er novembre
Jean-Noël Girard	1433	2 novembre
Gaston Bégin	2236	3 novembre
Rose-Anne Genest	2268-B	7 novembre
Carl Thibault	2212	8 novembre
Thérèse Grondin	2265-A	10 novembre
Denys Gingras	1116	13 novembre
André Chabot	2213	15 novembre
Jeannine Pelletier	1412	30 novembre

Anniversaires des bénévoles

Julie Roy	8 novembre
Anne Thibault	9 novembre

M. Guy Godmaire	30 septembre
M. Roland Bourneuf	1er octobre
Mme Colette Cloutier	6 octobre
Mme Arlette Bezeau	6 octobre
Mme Marie-Claire Vaillancourt	9 octobre
Mme Rollande Gosselin	11 octobre
Mme Louise Masson	17 octobre
M. Jean-J. Robitaille	18 octobre
Mme Claire Nadeau	22 octobre

Les deux familles de M. Guy Godmaire tiennent à remercier tout le personnel du CHSLD Les Jardins-du-Haut-St-Laurent pour les bons soins prodigués.

M. Guy Godmaire
1930-2026



OFFREZ UN SUPPLÉMENT DE
Bonheur!
AUX RÉSIDENTES ET AUX RÉSIDENTS

FONDATION
Les Jardins du Haut-St-Laurent
et Côté-Jardins

4770 rue St-Félix, St-Augustin-de-Desmaures
Québec, G3A 0K9
CANADA

Tel: 418 780 8179
Courriel: info@fondationjhsl-cj.ca www.fondationjhsl-cj.ca

DÉJEUNER WESTERN



Mme Turcotte, Youness et Mme Julien



M. Cliche, M. Renaud, Karine, Émylianne, M. Duchesne, Anatole, M. Godin et Roxanne

Casse-tête au 2e Quartier avec Mme Girard et Mme Daoust



DÉCORATION DE CITROUILLES



M. Mongeau et M.Gagné



M. Cochennec



Mme Nadeau



Mme Conseiller

ACTIVITÉS MUSICALES



Tous en choeurs avec Mme Fortier et Jamie



Soirée pub avec M. Claude Olivier



Chorale du Séminaire St-François



Activité de chant avec Antonio au 3e Fleuve



Mme Fortin et Marika



Anaïs et Mme Couture



Tournoi de poches au Phare avec Mme Émond



Matinée tricot avec Anaïs



Sorties extérieures automnales au 1er étage



Légendes d'Halloween avec M.Luc Lacombe

COMITÉ DES USAGERS

Caroline Filiatrault
Marie Doyon
Linda Morissette
Jean R. Gagnon
Claire Bédard

Pour communiquer avec nous:
418.872.4936, poste 6833



Ensemble, protégeons nos aînés et « SIGNALONS » la maltraitance

418-780-2280 (ABU0) - Ligne interne



ENSEMBLE, NOUS POUVONS PRÉVENIR LE SUICIDE

Pour vous ou pour un proche

BESOIN D'AIDE OU D'INFORMATIONS ?

LIGNE D'INTERVENTION POUR PRÉVENIR LE SUICIDE

1-866-APPELLE (2773553)